

# L'honnêteté dans les interactions avec l'Ordre



## Ressource complémentaire à la Note de pratique : Prévenir la malhonnêteté professionnelle

L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance a publié la [Note de pratique : Prévenir la malhonnêteté professionnelle](#) pour aider les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI) à comprendre les enjeux de la malhonnêteté professionnelle, ainsi que l'importance de faire preuve d'honnêteté professionnelle et de l'adopter.



Cette ressource complémentaire propose des scénarios de réflexion et de discussion axés sur les **interactions entre les EPEI et l'Ordre**. Elle souligne l'importance de fournir des déclarations sincères, des documents authentiques, et de respecter les attentes de l'Ordre ainsi que les normes réglementaires.

En tant que professionnels réglementés, les EPEI s'engagent envers l'honnêteté dans toutes leurs communications et interactions, y compris avec l'Ordre. L'honnêteté avec l'Ordre reflète le professionnalisme de chaque EPEI et son engagement à respecter le [Code de déontologie et normes d'exercice](#) (Code et normes).



## Scénarios pratiques

Voici quelques exemples de situations pouvant comporter un risque ou une tentation de malhonnêteté professionnelle. Bien que toutes ne constituent pas nécessairement une faute professionnelle ou une infraction au Code et normes, elles peuvent soulever de sérieuses préoccupations, selon le contexte et les décisions prises.

## Honnêteté dans la divulgation d'une infraction

Vous remplissez actuellement votre formulaire de demande d'inscription à l'Ordre. Ce processus exige de fournir des informations sur vos études et votre formation, ainsi que sur tout problème susceptible d'influencer votre pratique. En consultant la section portant sur les infractions, vous hésitez en lisant la question relative aux infractions pénales. Il y a quelques années, vous avez en effet été reconnue coupable de conduite sous l'influence de l'alcool.

Vous vous demandez si cela est pertinent dans le contexte de l'éducation à la petite enfance, d'autant plus que l'incident s'est produit en dehors du cadre professionnel et n'impliquait aucun enfant. Après réflexion sur vos responsabilités professionnelles et les attentes de l'Ordre, vous reconnaissez l'importance d'une divulgation complète.

Vous choisissez donc de déclarer la condamnation pour conduite en état d'ivresse, en fournissant une brève explication et en joignant des documents attestant que vous avez respecté toutes vos obligations légales. Vous reconnaissez que l'honnêteté et la responsabilité sont essentielles pour maintenir la confiance du public et préserver l'intégrité de la profession.

## Questions de réflexion sur le scénario

1. Pourquoi est-il important de fournir toutes les informations demandées lors de l'inscription, même si vous estimez qu'elles ne sont pas directement liées à votre travail en tant qu'EPEI?
2. En quoi le fait de ne pas divulguer une information, comme une infraction pénale, pourrait-il nuire à votre crédibilité et influencer la façon dont vous êtes perçu(e) en tant que professionnel(le)?
3. En quoi la transparence lors du processus d'inscription reflète-t-elle votre intégrité et établit-elle les bases d'une conduite éthique tout au long de votre carrière?

## Honnêteté dans la divulgation de fautes académiques

Vous êtes en train de remplir votre formulaire de demande d'inscription à l'Ordre. Dans une des questions, on vous demande si vous avez déjà été accusé de faute académique. La question fait référence à un incident survenu pendant votre programme d'études postsecondaires, où il a été constaté que vous aviez commis un plagiat. Bien que cette expérience ait été stressante, vous avez pris vos responsabilités, suivi un module sur l'honnêteté académique et avez tourné la page.

Aujourd'hui, en remplissant le formulaire de demande, vous hésitez devant la question concernant la mauvaise conduite. Une part de vous se demande si cela vaut la peine d'être divulgué. Après tout, le relevé de notes ne mentionne pas cet incident, et vous avez réussi le programme. Cependant, vous reconnaissez également que l'honnêteté est une valeur fondamentale de la profession que vous souhaitez exercer. Vous décidez de déclarer vous-même l'incident et de rédiger une lettre à joindre à votre demande pour expliquer clairement la situation.

Après avoir soumis votre demande, vous vous sentez nerveux, incertain de l'accueil qui lui sera réservé. Cependant, l'Ordre vous contacte rapidement pour effectuer un suivi. Il apprécie votre transparence et vous demande de lui fournir toute documentation justificative (par exemple, une lettre de l'école, si elle est disponible). Même si votre établissement d'enseignement ne peut pas fournir ces documents, votre démarche proactive contribue à renforcer votre crédibilité et votre intégrité. Votre demande se déroule sans problème et votre inscription est approuvée.

En choisissant d'être honnête, vous avez pris une prise de décision éthique et avez fait preuve du niveau de responsabilité attendu des EPEI. Plutôt que de craindre les conséquences du passé, vous avez démontré votre capacité à évoluer, à faire preuve de professionnalisme et à respecter la confiance accordée aux EPEI.

## Questions de réflexion sur le scénario

1. En quoi la décision du demandeur de divulguer sa faute académique a-t-elle renforcé sa crédibilité et démontré son adhésion aux attentes de la profession en matière d'éthique?
2. Pourquoi est-il important d'être honnête dans ses rapports avec l'Ordre, même si l'on croit que celui-ci n'a pas accès à l'information?
3. Comment cette expérience pourrait-elle renforcer la pratique future du demandeur en tant qu'EPEI?

## Défis éthiques face à des exigences non remplies

En tant qu'EPEI, vous êtes en train de renouveler votre adhésion annuelle à l'Ordre. Pour ce faire, vous devez confirmer que vous avez satisfait aux exigences du Programme d'apprentissage professionnel continu. En remplissant le formulaire de renouvellement, vous vous rendez compte que vous n'avez pas encore terminé le cycle du portfolio d'APC et que, faute de temps, vous ne pourrez pas le faire avant la date limite.

Tentée de déclarer qu'il est terminé afin d'éviter un retard de renouvellement, vous hésitez, reconnaissant que ce serait malhonnête. Au lieu de cela, vous contactez l'Ordre pour obtenir des conseils sur la manière de procéder. L'Ordre vous informe que vous devez répondre honnêtement et que vous ne pouvez pas déclarer avoir terminé votre portfolio si ce n'est pas le cas. Une fausse déclaration pourrait être considérée comme une faute professionnelle.

Bien que cette réponse puisse être décourageante, vous comprenez qu'il incombe à l'Ordre de faire respecter des exigences de l'APC, et vous comprenez l'importance d'assumer la responsabilité de vos actes. Vous répondez « Non » à la question sur l'APC et renouvelez votre inscription pour éviter les frais de retard. Votre renouvellement est traité, car vous avez satisfait à tous les autres critères. L'Ordre vous envoie ensuite un courriel contenant des renseignements sur la façon de remplir l'exigence d'APC manquante. En faisant preuve d'honnêteté et en assumant vos responsabilités, vous démontrez votre intégrité et renforcez votre engagement à respecter les normes déontologiques de la profession.

## Questions de réflexion sur le scénario

1. Pourquoi est-il important de déclarer honnêtement que l'une des exigences du Programme d'APC n'est pas remplie?
2. Quelles pourraient être les conséquences à long terme d'une fausse déclaration d'achèvement d'une exigence du Programme d'APC?
3. En quoi le fait de reconnaître ses erreurs et demander des conseils peut-il témoigner d'un sens des responsabilités, d'un professionnalisme et d'un engagement envers le respect de normes éthiques?

## Honnêteté dans la documentation fournie à l'Ordre

L'Ordre vous demande de soumettre des documents relatifs à une plainte concernant la communication avec un parent. En examinant les documents, vous remarquez que certains courriels et textos pourraient vous présenter sous un jour négatif. Dans l'espoir de gérer l'impression que vous donnez, vous modifiez un courriel et ne soumettez qu'une partie des messages textuels pertinents.

Dans un premier temps, vous vous sentez soulagée, convaincue d'avoir présenté une version plus avantageuse des faits. Cependant, l'Ordre obtient plus tard les communications complètes et non modifiées d'une autre partie. Ces divergences soulèvent de sérieuses préoccupations quant à votre honnêteté et à la fiabilité des preuves que vous avez fournies. L'Ordre considère que votre comportement durant l'enquête constitue un sujet de préoccupation majeure pouvant constituer une faute professionnelle.

## Questions de réflexion sur le scénario

1. Pourquoi la modification ou l'omission d'informations dans les dossiers fournis à l'Ordre est-elle considérée comme malhonnête?
2. En quoi vos actes pourraient-ils influencer sur l'équité et l'exactitude de l'enquête de l'Ordre?
3. Que révèle ce scénario sur l'importance de maintenir le professionnalisme dans la documentation, même lorsque cela est inconfortable?

## Honnêteté lors de la participation à une enquête

Vous recevez un appel de l'Ordre. Ils enquêtent sur un incident grave survenu sur l'aire extérieure de l'école maternelle. Même si vous intervenez en tant que témoin, et non en tant qu'EPEI faisant l'objet de l'enquête, vous vous sentez en conflit, car l'EPEI concernée est une personne avec laquelle vous travaillez en étroite collaboration depuis des années.

Vous craignez qu'une totale honnêteté nuise à cette relation professionnelle, ternisse votre image ou entraîne un examen plus approfondi. Dans votre réponse à l'Ordre, vous minimisez votre implication, donnez des réponses vagues et omettez des détails essentiels.

Au début, il semble que vous vous soyez protégée, ainsi que les autres. Cependant, l'Ordre recueille des documents et des témoignages supplémentaires qui contredisent votre version. Votre crédibilité est désormais remise en question, non seulement en raison des événements faisant l'objet de l'enquête, mais aussi en raison de la manière dont vous avez réagi. L'Ordre considère que votre comportement durant l'enquête constitue un sujet de préoccupation majeure pouvant constituer une faute professionnelle.

Ce qui semblait être une décision motivée par la peur est désormais devenu un enjeu d'intégrité professionnelle. Si vous aviez agi avec transparence et responsabilité dès le départ, le résultat et son impact sur votre statut professionnel auraient pu être considérablement différents.

## Questions de réflexion sur le scénario

1. Pourquoi est-il important de dire toute la vérité lorsqu'on participe à une enquête de l'Ordre, que ce soit en tant que personne concernée ou témoin?
2. Quels sont les risques associés à la dissimulation ou à la déformation d'informations, même si c'est pour se protéger ou protéger autrui?
3. En quoi l'honnêteté lors d'une enquête témoigne-t-elle de votre engagement envers l'éthique professionnelle et la confiance du public?

## Ressources supplémentaires en soutien à votre apprentissage

Pour bien comprendre et appliquer les directives de la [\*Note de pratique : Prévenir la malhonnêteté professionnelle\*](#), pensez à consulter les ressources suivantes de la série :

- [\*L'honnêteté au cours des études et de la formation\*](#)
- [\*L'honnêteté dans la pratique\*](#)